



Ghislaine Kounowski est candidate "de la gauche et des écologistes" à la législative partielle de la première circonscription du Loiret

Après 2022 puis 2024, Ghislaine Kounowski, candidate, selon ses termes, de la "gauche et des écologistes", se présente à l'élection législative partielle de janvier 2026, dans la première circonscription du Loiret.

Par Alban Gourgousse

Publié le 17 décembre 2025 à 14h07

[1 commentaire](#)



Ghislaine Kounowski, entourée de son suppléant Bertrand Hauchecorne (à droite) et du président de son comité de soutien, Jean-Pierre Sueur. © Alban GOURGOUSSE

C'est une campagne éclair. En effet, les candidats à l'élection législative partielle n'ont que quelques semaines pour exposer leur programme aux électeurs de la première circonscription du Loiret (Orléans Saint-Marceau et La Source, Olivet, Beaugency, Cléry-Saint-André...). Parce que le premier tour se déroulera dimanche 18 janvier 2026. Et, si nécessaire, le second tour aura lieu dimanche 25 janvier.

Ce scrutin fait suite à **la nomination de Stéphanie Rist, députée (Renaissance) de la circonscription depuis 2017, au ministère de la Santé**, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, le 12 octobre 2025. Un poste incompatible avec le mandat de député. Mais son suppléant Stéphane Chouin, maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, **n'a pas souhaité siéger à l'Assemblée nationale**, pour pouvoir rester maire. Ce scrutin arrive à deux mois des élections municipales de mars 2026.

"Les gens sont perdus !"

"Les gens sont perdus !", lance Ghislaine Kounowski, qui se déclare candidate de la "gauche et des écologistes" à cette élection législative partielle, mercredi 17 décembre.

"Il y a une crise de confiance des gens dans la représentation au niveau national, regrette Ghislaine Kounowski. Malheureusement, ce qui se passe avec Mme Rist va dans le mauvais sens. C'est-à-dire qu'on a une candidate qui s'est présentée pour la députation. Qu'elle devienne ministre, il n'y a pas de problème. Mais pourquoi son



"Je trouve ça scandaleux"

Elle ajoute : "Dans les papiers que l'on doit remplir pour les candidatures, il est bien noté que le suppléant s'engage à remplacer le titulaire au cas où. On doit même l'écrire à la main."

"Mme Rist soutient un discours d'économie et là, on se permet de prendre l'argent public et de faire une législative parce qu'elle veut rester ministre et garder sa place de députée. Si c'est ça, l'engagement pour la représentation des gens, ce n'est pas admissible. Je trouve ça scandaleux. C'est une législative qu'on n'a pas provoquée. Il y a une sorte d'irresponsabilité surprenante : une législative partielle, ça coûte de l'argent à l'État. C'est très cher."

Ghislaine Kounowski (Candidate à la législative partielle dans la première circonscription du Loiret)

Mercredi 17 décembre, Ghislaine Kounowski a présenté son suppléant : Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés depuis 1995. "Nous sommes des élus de terrain et de proximité, expose-t-elle. Notre engagement au niveau national est là pour remettre en avant la proximité dans la représentation parlementaire."

Ghislaine Kounowski est soutenue officiellement, au niveau local, par le Parti socialiste, les Écologistes, Génération.s, l'Après, le Parti communiste français et Place publique. Avec un enjeu : arriver au second tour. "Ghislaine a toujours été très proche des gens sur le terrain", lance de son côté **l'ancien sénateur Jean-Pierre Sueur**, président de son comité de soutien.

Ce dernier loue d'ailleurs "son attitude républicaine" quand, en 2024, la candidate s'était désistée au second tour pour faire barrage au Rassemblement national : "Le front républicain a marché, explique-t-elle aujourd'hui. J'ai joué l'engagement républicain jusqu'au bout."

Avant de donner des chiffres d'espoirs pour la gauche : 8.000 votes au premier tour en